

Programme suisse pour Erasmus+
Appel à projet 2021

Critères d'exclusion pour les projets soumis dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+

Des critères d'exclusion s'appliquent aux projets soumis dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+ 2020.

Ne seront pas recevables les projets qui:

- favorisent des idées racistes, xénophobes, antisémites ou la discrimination des minorités ;
- se répercutent négativement sur l'égalité des sexes ;
- sont liés, de par leur contenu ou leur organisation, à des organismes extrémistes ;
- appellent à la violence ou en font l'apologie ;
- sont dirigés par des sectes ou des organismes à caractère sectaire.

En outre, les projets et activités de type suivant ne seront pas subventionnés :

- rencontres statutaires d'organismes ;
- manifestations politiques, au sens de rencontres régulières de parti ;
- voyage de type vacances ;
- activités spirituelles ;
- tournées et festivals ;
- activités d'échange pouvant être considérées comme touristiques ;
- activités d'échanges à but lucratif ;
- compétitions sportives à but lucratif.